

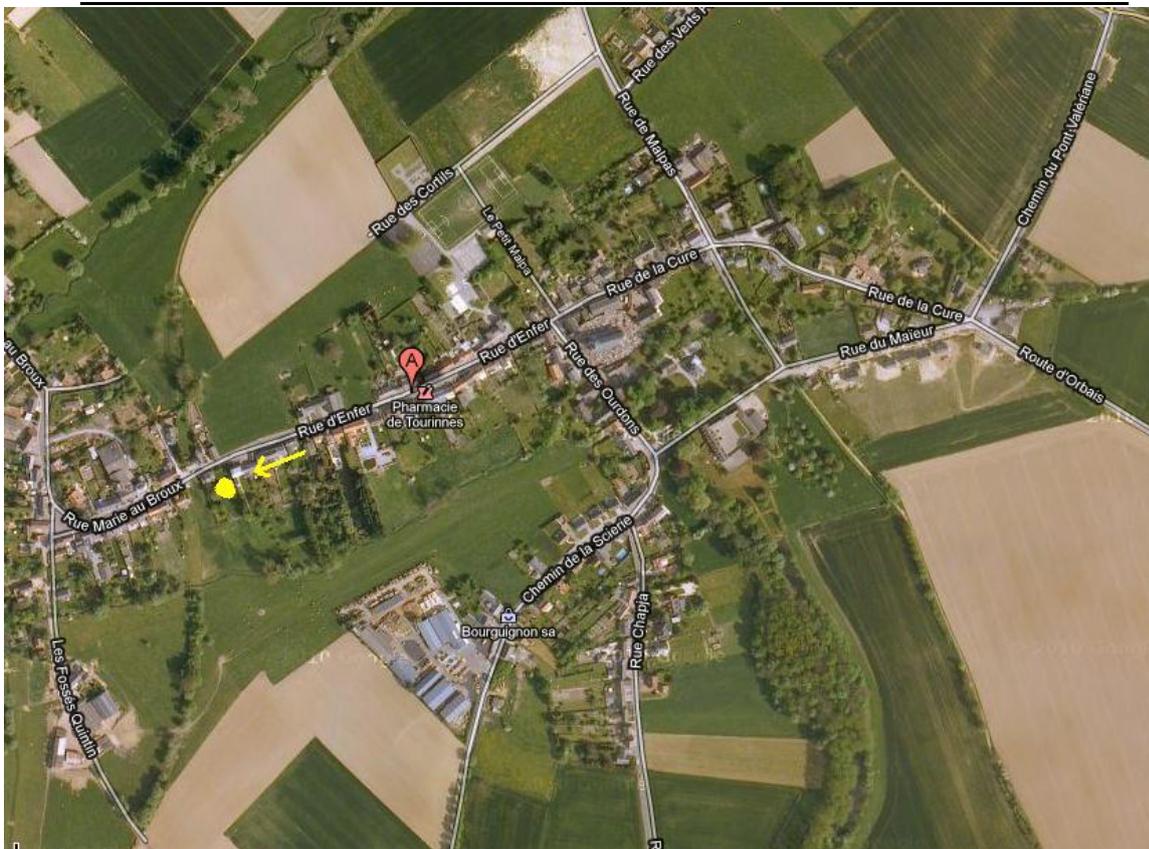
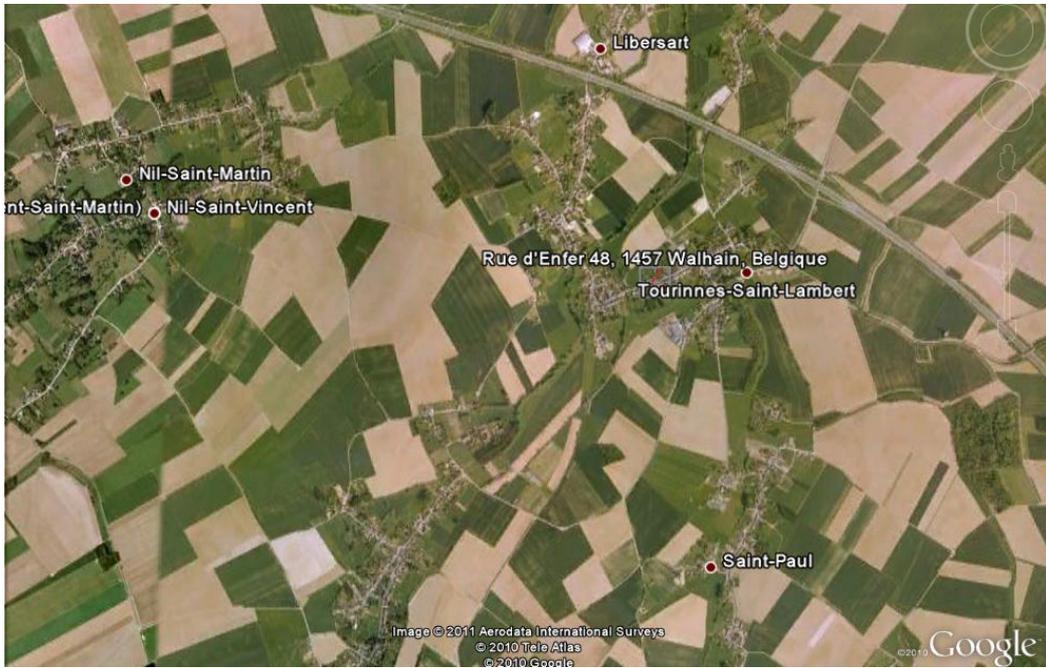


## **SPHERE A TOURINNES-SAINT-LAMBERT**

### **1. INTRODUCTION**

- 1.1. Témoin(s) : CVE et RVA
- 1.2. Date : 23 septembre 2010
- 1.3. Heure locale : 23h20
- 1.4. Lieu de l'observation : Tourinnes-Saint-Lambert (1457 Walhain)
- 1.5. Observation diurne/nocturne : nocturne
- 1.6. Direction générale dans laquelle regardait le témoin (ou azimut) : 240 degrés
- 1.7. Hauteur sur l'horizon (élévation en degré) :
- 1.8. Aspect/forme : sphère
- 1.9. Couleurs: orange
- 1.10. Dimensions estimées : après calcul : 5,37 mètres, dans une hypothèse de distance à 80 mètres.
- 1.11. Bruit : néant
- 1.12. Distance témoin/phénomène : CVE estime à plus de 80 mètres
- 1.13. Trajectoire : immobile, seule un léger déplacement SO
- 1.14. Vitesse angulaire ou vitesse : néant
- 1.15. Durée totale de l'observation : 20 à 25 minutes
- 1.16. Manière dont a pris fin l'observation : le témoin a quitté le lieu de l'observation
- 1.17. Origine de l'information : contact téléphonique avec un enquêteur
- 1.18. Nom d'enquêteur : Daniel Van Assche
- 1.19. Date de début d'enquête : 26 septembre 2010
- 1.18. Classification : Lumière nocturne – PAN C

## 2. DESCRIPTION DES LIEUX DE L'OBSERVATION





La flèche jaune indique le sens de l'observation. La base de la flèche est située à l'endroit où sont les témoins et la sphère jaune indique la position de la grue.

La zone d'observation est de type rural-résidentiel. L'arrière des propriétés est constitué de prairies et de jardins.

En raison de l'autoroute E411 assez proche (moins de 1 kilomètre), au nord, le trafic automobile passant dans la rue est fréquent (sortie 10).

### **3. CONDITIONS DE L'OBSERVATION**

3.1. Visuelles : correctes

3.2. Météorologique :

Selon les données de la base de Beauvechain:

Heure (CEST): 11:21 PM

Température: 16.0 ° C

Point de rosée: 13.0 ° C

Humidité: 82%

Pression au niveau de la mer: 1005 hPa

Visibilité: 7.0 kilomètres

Direction du vent: SO

Vitesse du vent: 14.8 km/h

Vitesse des rafales: 4.1 m/s

Conditions météo: averses de pluie

3.4. Astres visibles : Atair, la Lune et Jupiter

### **4. CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION**

Suite à un orage violent qui est complètement terminé, Mme CVE monte dans la chambre afin de voir si de l'eau de pluie ne s'est pas infiltrée par les interstices de la fenêtre de la lucarne. Ceci était fréquemment arrivé dans le passé, la fenêtre étant orientée vers les vents dominants (ouest). Arrivée devant la fenêtre, Mme CVE aperçoit la sphère qui était déjà présente. Le témoin n'a donc pas vu apparaître le phénomène.



## 5. RECIT DE L'OBSERVATION

Jeudi 23 septembre 2010. L'observation s'est déroulée à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert. Après le passage d'un violent orage et de fortes pluies, Mme CVE, 70 ans, retraitée, se rend un premier étage, dans une chambre, afin de voir si le l'eau de pluie n'a pas filtré au niveau de la fenêtre de la chambre à la lucarne. Il est environ 23h20 et le ciel présente des éclaircies. La pluie a cessé.

Elle voit alors, selon ses termes, un *objet parfaitement rond* dans le ciel, de couleur orangée et fixe. Il est lumineux, net, et ne scintille pas. La grosseur apparente est celle d'une grosse petite mandarine portée à bout de bras. La hauteur de la sphère est difficile à estimer. Une maison est en construction à environ 80 mètres du lieu de l'observation et une grue se trouve sur le chantier. Au niveau de la hauteur estimée, la sphère se situait visuellement entre la cheminée de la maison voisine et le bras de la grue.

Deux rayons lumineux sont alors apparus, de couleur rouge alors que la sphère était orangée. Ces rayons lumineux, parallèles, se déplaçaient très lentement vers la droite de l'objet (SO). Le dessin ci-dessous montre la distance parcourue par les rayons. Une fois cette distance atteinte, les rayons rouges revenaient lentement vers la sphère. Ceci s'est déroulé à cinq reprises. La boule n'a bougé légèrement qu'une seule fois, dans la direction des rayons, puis est revenue à sa place initiale. Le témoin a appelé son mari qui a vu la sphère mais, les rayons n'apparaissant pas à ce moment, il est et il est retourné se coucher. Les rayons sont alors réapparus. Le témoin principal qualifia les rayons lumineux rouges de "*rayons laser*". Après avoir vu à cinq reprises le même processus, au bout de 20 à 25 minutes, Mme CVE est descendue à la cave chercher de la viande dans le congélateur. Lorsqu'elle remonta afin de voir si la sphère était toujours présente, celle-ci avait disparu. A aucun moment le sol ou des arbres n'ont été éclairés.

Des voitures passaient dans la rue et Mme CVE pense que les passagers ont du voir la sphère. Elle n'est pas sortie de son domicile et n'a rien entendu.

## 6. EFFETS SECONDAIRES

Néant

## 7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin de clarifier certaines zones d'ombre, des questions additionnelles ont été posées le 27 novembre 2010.



Le témoin principal a observé la boule lumineuse lorsqu'elle était assise sur le lit et non en position debout, en raison de douleurs aux genoux lorsqu'elle reste debout en station immobile. L'observation s'est déroulée lorsque le témoin principal était en position assise. Par contre, le mari de Mme CVE a observé la sphère en station debout.

En ce qui concerne la Lune, elle ne se trouvait pas à hauteur sur l'horizon lors de l'observation comme nous l'avons constaté via la simulation Stellarium. La pleine Lune n'était pas non plus visible lorsque le témoin regardait en direction de la grue.

La lampe de la chambre n'était pas allumée durant toute la durée de l'observation. La raison principale est que ce n'était pas nécessaire vu que la pleine Lune offrait suffisamment de lumière pour que le témoin puisse se déplacer dans la pièce.

Lors d'une entrevue faite le 30 janvier 2011, la taille apparente de la sphère fut décrite comme celle d'une petite mandarine, soit 4,5 cm à bout de bras.

Le témoin principal insiste sur le fait que la boule lumineuse ne se trouvait pas sur la grue ou à hauteur de celle-ci. Selon elle, la boule devait se trouver *à l'arrière*, en direction de Walhain. La boule lumineuse devait dès lors être en suspension dans le ciel. Dans ce cas, et selon nos calculs, le diamètre de la boule doit être supérieur à 5,37 mètres.

Depuis l'observation, le témoin principal regarde très régulièrement la grue à partir de la chambre, selon le même angle d'observation mais sans avoir revu de boule lumineuse.

## **8. IMPRESSION PERSONNELLE DE L'ENQUÊTEUR**

Si nous n'avons pu identifier l'origine de la sphère, nous pouvons néanmoins apporter quelques éclaircissements sur ce que le phénomène observé n'est pas. En effet, l'éloignement de l'orage, le caractère stable de la sphère, sa grandeur calculée et la durée de l'observation écartent l'hypothèse de la foudre en boule ou du feu Saint-Elme.

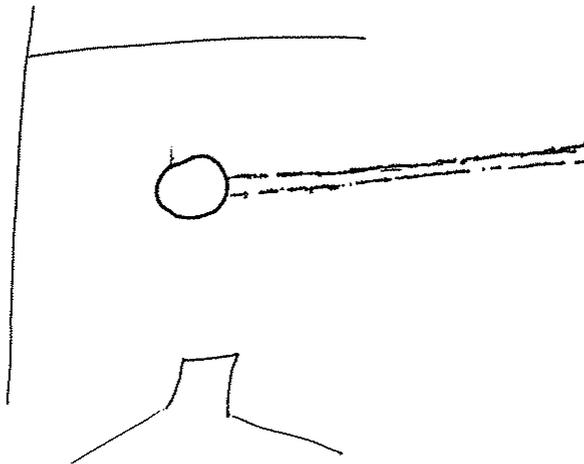
La plus grande difficulté dans notre tentative d'identifier le phénomène réside dans le fait que les témoins n'ont ni vu la sphère apparaître ni disparaître. Une faible probabilité demeure dans l'existence d'une foudre en boule stable sur la structure métallique de la grue mais Mme CVE est formelle : *la sphère n'était pas sur la grue*. La présence de deux rayons rouges parallèles qui vont et viennent est curieux et inexplicable.

## 9. APPRECIATION

La sphère n'a pas été identifiée mais nous estimons que nous ne sommes pas en présence d'un phénomène OVNI. A l'heure actuelle, le cas reste non identifié par manque d'information.

## 10. ANNEXES

### 10.1. Dessin du témoin principal



### 10.2. Simulation via software Stellarium

# COBEPS



A l'azimut 240 degrés, la Lune n'est pas observable. Seule Atair est nettement visible mais elle ne peut être confondue avec la sphère. Sur le tableau ci-dessous, la Lune est visible vers l'azimut 130 degrés.





### **10.3. Tentatives d'explication**

#### **10.3.1. L'hypothèse**

L'hypothèse que nous allons tester est celle d'un feu Saint-Elme ou d'une foudre en boule qui est apparu sur une grue de construction métallique suite au passage d'un orage particulièrement violent avec de nombreux éclairs. Dans cette hypothèse, nous allons estimer que la boule est précisément apparue sur la grue, donc à 80 mètres de distance des témoins.

#### **10.3.2. Vérification**

##### **10.3.2.1. Connaissances sur le feu Saint-Elme**

A. Le feu Saint-Elme est un phénomène physique, ne se produisant que dans certaines conditions météorologiques, qui se manifeste par des lueurs apparaissant surtout aux extrémités des mâts des navires certains soirs. Ce phénomène se crée parfois aussi en très haute altitude, au-dessus des cumulonimbus. Dans ce cas, on parlera de « farfadets ».

Le feu Saint-Elme est une manifestation de l'effet de couronne, qui se produit lorsque le champ électrique à proximité d'un conducteur provoque une décharge dans l'air ambiant et ainsi stimule les molécules d'air qui émettent alors une lumière caractéristique. En effet, grâce au pouvoir des pointes, qui entraîne une augmentation considérable du champ électrique au voisinage d'une pointe, en présence d'un champ électrique important comme celui qui accompagne un orage, l'air est ionisé sur des distances faibles devant la distance séparant les différentes saillies, et la recombinaison des électrons avec les ions s'accompagne de l'émission de lumière, qui est le feu Saint-Elme proprement dit. Pour que le phénomène se produise, le champ électrique doit être suffisamment important pour accélérer les électrons à une vitesse minimum avant que ceux-ci n'entrent en collision avec les autres molécules, sinon celles-ci ne peuvent être ionisées.

Source : Wikipedia

B. Les feux Saint Elme sont des manifestations électriques dues à un violent conflit de masses d'air de températures radicalement différentes : ils correspondent à un espèce d'halo scintillant que nous pouvons observer le long des mâts des bateaux, des ailes d'avion ou encore des clochers lorsqu'il y a de l'orage.



### Formation des feux Saint Elme

Au voisinage de la pointe d'objets pointus, le champ électrique augmente considérablement car la densité des charges électriques n'est pas uniformément répartie sur l'objet ; une très grande quantité d'électrons affluent vers la pointe ; mélangés avec des particules d'air, les électrons provoquent la dissipation de l'énergie contenu dans les particules : des étincelles apparaissent, les feux Saint Elme sont nés !

La couleur des feux Saint Elme est variable selon l'intensité des charges électriques mais surtout de la densité des charges électriques ; les couleurs les plus fréquentes sont le jaune, le bleu et le violet.

### Conséquences

Lors de l'apparition des feux Saint Elme, il y a grand danger : en effet, de nombreuses charges électriques sont présentes et le champ électrique au maximum de son intensité ; du coup, la différence de potentiels augmente entre le nuage et l'objet : le coup de foudre est alors imminent !

Source : Portail météo Météolafèche

C. C'est un électrométéore. Il consiste en une décharge électrique lumineuse dans l'atmosphère. Celle-ci est plus ou moins continue et d'intensité faible ou modérée. Elle émane d'objets élevés situés à la surface de la Terre (paratonnerres, mâts de navires...) ou d'aéronefs en vol.

Ce phénomène peut s'observer quand le champ électrique au voisinage d'objets saillants devient intense. Le feu Saint-Elme se manifeste souvent sous la forme d'aigrettes ou de panaches, violets ou verdâtres, nettement visibles la nuit.

Source : Météo France

D. Un feu Saint-Elme est une lueur bleue ou rougeâtre ayant parfois l'apparence d'une flamme qui accompagne une puissante décharge électrique émanant d'un objet conducteur pointu placé dans un champ électrique intense. Il résulte d'une ionisation par choc (arrachement d'électrons initialement présents dans des molécules) suivie d'une recombinaison des molécules d'air avec leurs électrons, ce qui donne lieu à l'émission de lumière. Ce processus ressemble à celui qui se produit dans le tube d'une enseigne au néon. Il survient habituellement en dessous ou près des orages qui, généralement, portent une charge électrique négative à leur base et induisent donc l'apparition d'une charge positive (sous la forme d'ions positifs) sur les objets pointus au sol. S'ils ne sont pas « mis à la terre », ces objets peuvent acquérir ainsi une forte charge négative.

Un feu Saint-Elme se voit plus facilement la nuit et prend naissance sur des objets pointus, tels que les mâts et les gréements des bateaux, les hélices des avions, les mâts de drapeau,



les clochers d'église et même les cornes des bestiaux ou les doigts et les cheveux des alpinistes. Il ressemble parfois à une lueur, à un halo ou à une aura; quelquefois, la lueur est accompagnée de traînées lumineuses visibles. Tout en restant attaché à un conducteur d'électricité, il peut se déplacer le long de ce dernier et durer plusieurs minutes. Il est fréquemment accompagné d'un sifflement, d'un pétilllement ou d'un crépitement. Les décharges ponctuelles naturelles à partir des aéronefs étant intermittentes, elles peuvent causer des parasites sur la radio et brouiller les communications et la navigation. On règle ce problème sur les avions modernes en installant des câbles, munis de brosses en fils de fer à leurs extrémités, sur les bords de fuite des ailes. Ces « queues de cochon » évacuent continuellement la charge électrique recueillie par l'aéronef sous la forme d'une décharge rougeoyante silencieuse.

Auteur E.P. LOZOWSKI

Source: L'encyclopédie canadienne

### 10.3.2.2. Connaissances sur la foudre en boule

Selon un document de synthèse relatif à la foudre en boule, disponible sur le site du GEIPAN<sup>1</sup>, *la foudre en boule apparaît comme l'une des conséquences les plus aléatoires des déplacements de charges électriques entre les systèmes aériens et le sol.*

Si la foudre en boule est *généralement* observée durant les périodes orageuses, sa forme sphérique présente un diamètre inférieur à 40 cm. *La plupart des observations interviennent lors d'une activité orageuse. Les plus nombreuses, mais pas toutes, se produisent en même temps qu'une décharge entre sol et nuage.* Le document de synthèse indique aussi que la surface présente des lacunes d'où semblent s'échapper des flammes. *Le mouvement est lentement descendant à partir d'un nuage orageux, ou bien aléatoire à quelques mètres du sol.* Le rapport indique que *la foudre en boule se déplace le plus souvent horizontalement à une vitesse de quelques mètres par seconde mais qu'elle peut aussi rester immobile à faible hauteur au-dessus du sol. De nombreux rapports indiquent que la boule semble tourner sur elle-même quand elle se déplace.* Elle semble aussi attirée par des objets métalliques. *La boule a une durée de vie de quelques secondes et disparaît silencieusement, ou plus souvent par explosion.* Le document indique également que le foudre en boule est *mobile*. La boule peut présenter des couleurs variées, dont la couleur orange et de forte brillance.

Il arrive de confondre la foudre en boule et le feu Saint-Elme, ce dernier étant une *décharge coronaire autour d'un objet pointu conducteur placé dans un champ électrique intense. Comme la foudre en boule, le feu St-Elme peut posséder une forme sphérique, mais à son contraire il doit rester accolé à un conducteur, même s'il se déplace le long du conducteur. Le*

---

<sup>1</sup> [http://www.cnes-geipan.fr/documents/foudre\\_en\\_boule\\_78.pdf](http://www.cnes-geipan.fr/documents/foudre_en_boule_78.pdf)

# COBEPS

*feu St-Elme a d'autre part une durée de vie plus grande que la foudre en boule habituelle.*  
Ceci vaut pour les généralités.

L'étude détaille trois types différents de foudre en boule.

1. La foudre en boule dont le mouvement paraît aléatoire et qui se manifeste au voisinage du sol, dans une maison ou même dans un avion en vol ; c'est la foudre en boule généralement présentée comme typique. A l'intérieur, l'explication de sa durée de vie constitue une énigme. Il est difficile d'envisager qu'un apport d'énergie puisse provenir de l'extérieur. Les circonstances d'apparition conduisent à penser que certaines vapeurs organiques ou même des poussières pourraient être des ingrédients nécessaires. Les tentatives d'explication proposent le refroidissement d'un volume d'air chaud suivant les mécanismes usuels soit un mélange produisant un dégagement d'énergie par réaction chimique lente, telle une simple combustion. Malheureusement ces explications ne rendent pas compte de la cohésion de la boule ni des effets électriques observés par certains témoins;

2. La foudre en boule qui descend vers le sol ne peut être constituée qu'à partir des éléments contenus dans l'atmosphère. Il semble que ce type particulier soit en rapport avec les précurseurs qui ouvrent la voie aux décharges des éclairs ordinaires. Il serait alors naturel de considérer que l'énergie électrique peut continuer à s'écouler des nuages par un canal ionisé si peu lumineux qu'il serait invisible, ou encore, grâce à une conductibilité électrique diffuse. Compte-tenu de la modestie de nos connaissances sur les précurseurs il n'est pas interdit de supposer que certaines foudres en boule soient l'aboutissement d'un précurseur incapable de poursuivre sa course à la vitesse habituelle. Ce point de vue est d'ailleurs étayé par des photographies récentes;

Ces deux premiers types ne se rapprochent pas de l'observation mais le troisième s'y apparente:

*- la foudre en boule qui reste au contact d'un objet métallique, diffère du feu St-Elme par les points suivants:*

- *aspect globulaire, couleur souvent rouge au lieu de bleutée,*
- *absence de prédilection pour l'effet de pointe.*

Deux chercheurs américains (Mac Nally et Rallye) ont effectué une enquête dans un centre de la NASA et ont constatés les faits suivants:

- pas d'observation de foudre en boule au-delà d'un diamètre de 150 cm ni au-delà d'une durée de vie de 13 secondes.



Le document mentionne également quelques cas extrêmes qui s'écartent des mesures normalement observées. Nous les citons à titre d'information, étant donné que ces cas doivent être très rares, à savoir:

- que le diamètre peut varier de 1 cm à 100 mètres et que les durées de vie s'échelonnent d'une fraction de seconde jusqu'à une heure sans qu'il apparaisse une corrélation entre ceux deux paramètres;
- certaines observations ont été faites en l'absence d'orage;
- l'objet est quelquefois immobile;
- ni la couleur, ni le bruit, ni l'odeur ne présentent de propriétés spécifiques.

### **10.3.2.3. Confrontation aux témoignages**

Le témoin secondaire, Mr RVA, le mari de Mme CVE, indique sans hésitation que la sphère lumineuse était sur la grue et non suspendue dans le ciel. Mme CVE est formelle : la sphère n'était pas à la hauteur de la grue mais bien derrière.

- L'hypothèse du feu Saint-Elme peut être écarté en raison du caractère fixe et non scintillant du phénomène observé à Tourinnes-Saint-Lambert
- Nous allons davantage explorer la possibilité de foudre en boule.

Nous allons décliner cette hypothèse en trois variantes afin de tenter également l'explication des rayons parallèles rouges. Se pourrait-il qu'un vent faible fasse bouger le bras de la grue d'avant en arrière et permette ainsi de créer un effet optique d'un reflet ou jeu de lumière sur deux câbles existants, parallèles ? N'oublions pas que la structure métallique de la grue est probablement encore humide.

Nous notons que la direction des rayons parallèles rouges est NNO alors que le vent, mesuré à la base aérienne de Beauvechain est SO.

## **10.4. Reconstitution**

### Hypothèse 1

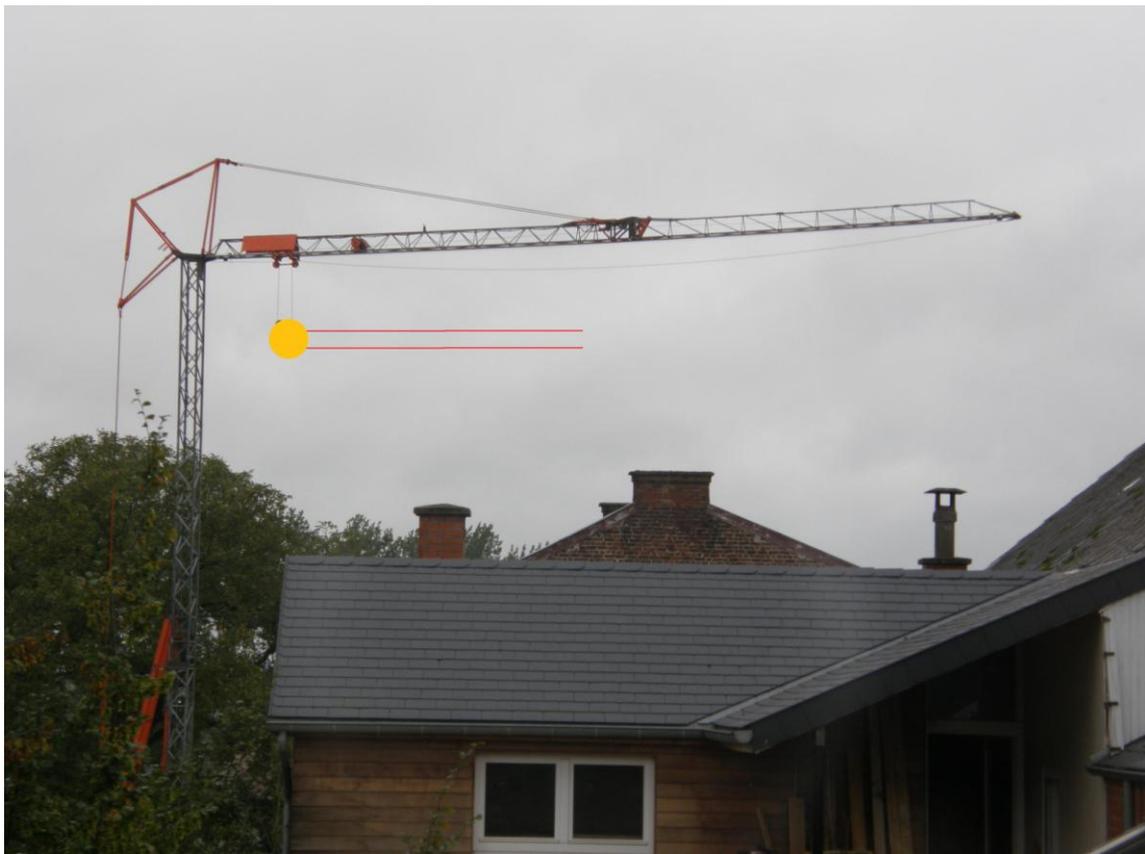
La foudre en boule est proche ou sur un panneau métallique et le faisceau rouge suit un câble vers la droite. Le problème de cette hypothèse est double. Premièrement, la boule ne se situe pas sur une extrémité (le crochet) et un seul câble ne peut expliquer les deux faisceaux rouges parallèles.



# COBEPS

## Hypothèse 2

La foudre en boule se situe sur une extrémité, le crochet de la grue. Le problème est d'expliquer comment les deux faisceaux lumineux parallèles peuvent circuler sur aucun support et dans une seule direction.



# COBEPS

## Hypothèse 3

La foudre en boule est située sur le panneau métallique et les faisceaux rouges évoluent en parallèle sur la structure du bras de la grue. Le problème de cette hypothèse est que le témoin principal est formel : le bras de la grue est au-dessus des faisceaux et de la sphère.



Vue de la chambre, depuis la fenêtre, sans zoom

## 10.5. Calculs

| <u>Calcul de la taille réelle d'un phénomène par comparaison avec la taille d'un objet de diamètre connu porté à bout de bras</u> |             |          |
|---|-------------|----------|
| <b>MESURES</b>  |             |          |
| Diamètre de l'objet à bout de bras  | 0,0450      | m        |
| Distance œil-objet  | 0,6700      | m        |
| Distance connue du phénomène  | 80          | m        |
| hypothèse de la sphère sur la grue  |             |          |
| <b>Diamètre</b>   | <b>5,37</b> | <b>m</b> |

Il reste deux zones d'ombre relative à l'hypothèse de la foudre en boule :

1. Comment expliquer la stabilité de la foudre en boule durant environ 25 minutes ?
2. La foudre en boule pourrait-elle avoir un diamètre de 5,37 mètres (ceci selon l'hypothèse que la boule se trouve bien à 80 mètres de distance, sur la grue) ?

## 10.6. Recherche d'observations similaires

L'hypothèse du feu Saint-Elme ou celle de la foudre en boule ne nous paraissent pas satisfaisantes. Nous avons consulté divers ouvrages afin de relever des observations de boule lumineuse ou de rayons lumineux.

1. Ci-dessous un extrait d'une observation qui s'est déroulée en décembre 1989 dans les environs d'Eupen (observations des gendarmes Nicoll et von Montigny, extraite de « Étude approfondie et discussion de certaines observations du 29 novembre 1989 », Prof. A. Meessen) :

« L'objet lumineux se réduit donc pour eux à une « boule blanche » presque ponctuelle, mais elle produit un phénomène répétitif, très étrange. Deux « faisceaux lumineux rougeâtres » émergent simultanément et horizontalement des côtés du corps lumineux. Ces faisceaux à bords parallèles sont assez fins, mais suffisamment lumineux pour être visibles à grande distance. Ils s'allongent rapidement, de manière symétrique, les extrémités étant marquées par des « boules rouges ». Quand les faisceaux ont atteint une longueur de l'ordre du

# COBEPS

kilomètre, ils disparaissent, tandis que les boules rouges subsistent. Elles reviennent vers l'objet central et tournent pendant quelque temps autour de celui-ci, avant de disparaître. Après une pause, cela recommence de la même manière. »

Ici, les rayons rouges horizontaux sont apparus de part et d'autre de la boule lumineuse blanche et les extrémités étaient marquées par des boules rouges. De plus, la vitesse des rayons était élevée. La similitude existe mais est faible.

(L'intégrale de l'enquête est disponible sous :  
<http://www.meessen.net/AMeessen/Gileppe.pdf>)

2. En Autriche, près du village de Traunstein, deux jeunes gens assistèrent à un curieux spectacle pendant la nuit du 28 au 29 octobre 1973. Ils virent d'abord une sorte de globe lumineux aux contours imprécis qui se tenait immobile, à une élévation d'environ 9°. Sa couleur était orangée, et l'on pouvait distinguer de courts faisceaux brillants sous l'objet. Mais le phénomène le plus intéressant prenait naissance à sa partie supérieure: il en émergeait deux rayons de lumières (de même couleur) qui progressaient en V, lentement, en s'incurvant. La progression durait une dizaine de secondes, puis les rayons cessaient de s'allonger et leur extrémité prenait une teinte verdâtre. Alors les deux rayons disparaissaient tandis qu'une sorte de brume verte retombait de chaque côté. Au bout de cinq secondes le même phénomène se reproduisait à nouveau : apparition des deux faisceaux, progression, coloration verdâtre des deux extrémités, brouillard vert et disparition des rayons... et ainsi de suite. Le tracé de ces rayons dans le ciel était aussi net que des traits dessinés à la craie sur le tableau noir. Le spectacle de cette activité énigmatique dura toute la nuit - ou peu s'en faut, puisque l'observation ayant débuté vers 23h30 ne s'acheva qu'à 5h30 du matin ! Et pendant sa durée d'autres objets - dont une "soucoupe classique" en forme de disque avec un dôme - vinrent se joindre à la manifestation lumineuse. C'est ainsi qu'à un moment les témoins purent compter en tout six objets dans le ciel, émettant au même rythme, inlassablement ce signal étrange.

Source : Lob et Gigi (avec détails Flying Saucer Review octobre 1974).

3. Belgique, Braine l'Alleud, 1 ou 2 mars 1990 – 05h30 - 06h45

*(...) et voit soudainement sortir du gros point lumineux d'autres plus petits qui s'extirpent du point principal par une accélération pour ensuite perdre de la vitesse et repartir. Les petits points, lors de leurs déplacements sont suivis d'une courte trainée lumineuse qui ne s'estompe pas, même lors de leurs ralentissements.*

*(VOB 2 - SOBEPS 1994, p. 166)*